



# Le Petit Brillonnais

Journal d'informations municipales

Octobre 2024

Directeur de la publication :  
Florent Renaudin.  
Rédaction : Lidia Depaquis  
Francis Maizières  
Jean-François Henry  
Saleha Sohyer  
Daniel Lejeune.

## Le mot du maire



Ça y est, les travaux de la 2<sup>e</sup> tranche du lotissement de la ruelle Mangeot sont enfin lancés, après bien des soubresauts et contretemps administratifs. L'entreprise Eurovia est en action depuis le 30 septembre, avec ses sous-traitants. Ce sont donc 20 parcelles qui seront viabilisées d'ici le début de l'été 2025, et proposées à la vente dans la foulée. C'est la dernière possibilité d'extension urbaine de notre village.

Mais il est agréable de constater que parallèlement à cette extension de lotissement des projets de constructions voient le jour sur des terrains privés, et que les maisons en vente partent vite. C'est une preuve de dynamisme, dans une conjoncture pas toujours simple. Toutefois notre commune manque cruellement de biens immobiliers destinés à la location. Les demandes de logements à louer sont extrêmement nombreuses.

Nous pouvons également nous réjouir de la récente création de l'association des parents d'élèves « les Chenapans » qui a pour but d'organiser des animations (pour tous publics) afin d'aider au financement de sorties et voyages à destination des enfants scolarisés dans notre école. Une belle initiative qu'il faut encourager, et aider.

Bonne lecture à tous !

Florent Renaudin

## Recensement de la population

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les 5 ans, sous l'égide de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Les résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, **du 16 janvier au 15 février 2025**, à ce titre, nous rappelons que la commune recrute 3 agents recenseurs qui auront pour mission d'effectuer ce travail rémunéré, **merci de vous faire connaître avant le 30 octobre prochain.**



## 31 août 1944, la Libération de Brillion



Le quartier de Brillion détruit pas les bombardements de 1940

Un document exhumé des Archives départementales de la Meuse cet été par un historien de la Seconde guerre mondiale nous donne un point de vue original sur les circonstances de la Libération de Brillion par les troupes alliées, le 31 août 1944 en soirée, deux jours après les atrocités perpétrées dans les villages de la vallée de la Saulx.

Il s'agit du rapport de M. Robert Baverel, chef du groupe des F.F.I. (Forces françaises de l'Intérieur) de la section de Brillion, groupe central de Bar-le-Duc, remis le 2 septembre suivant.

On y apprend qu'un comité local de la Résistance, dirigé par M. Gabriel Pérignon, ancien instituteur, avait été formé trois ans auparavant et comptait dix membres formant une section de F.F.I.

D'après ce rapport, Les troupes ennemies qui résistaient encore le matin du 31 août au sud du village, se sont retirées précipitamment entre 13 heures et 14 heures, après avoir fait sauter le pont de Saudrupt ; les premiers véhicules américains sont entrés à Brillion vers 19 heures et ont été salués et remerciés par Robert Baverel « au nom de la population de Brillion » avant de poursuivre leur route.



Une croix de Lorraine fixée sur la tombe de Robert Baverel, rappelle son passé de Résistant

Robert Baverel a réuni aussitôt le Comité de Résistance qui a pris en mains « la direction de la commune en matière de police pour la sécurité du territoire et des habitants, de ravitaillement... » ; ces événements semblent s'être déroulés en bonne intelligence avec le maire de l'époque, M. Jules Davenne qui collabore avec le Comité.

Ainsi les membres du groupe F.F.I. ont organisé des gardes et des patrouilles dans le village, procédé à des contrôles d'identité et à l'arrestation de trois personnes, dont une habitante du village, qui ont été conduits au Commissariat de Police de Bar-le-Duc le

lendemain de la Libération.

M. Baverel souligne que « Dans l'ensemble, la population est calme et accepte avec bienveillance les mesures prises par le Comité de Brillion, sauf pourtant quelques gros producteurs du village qui commencent à vouloir entraver l'action du Comité et critiquent l'action des F.F.I. » ; des opposants que Robert Baverel soupçonne de rester fidèles au régime de Vichy...

Enfin le rapport annonce pour le dimanche suivant - 3 septembre - un Te Deum qui serait chanté à l'issue de la messe avec l'appel des morts au monument et un recueillement sur la tombe des soldats tués en 1940 ainsi que la « réinstallation solennelle » du drapeau sur la mairie.

### « Le lendemain de mes 16 ans »

Mme Micheline Molitor, la doyenne du village se souvient bien de ces événements survenus le lendemain de ses 16 ans (Micheline est née le 30 août 1928). Les six enfants de la famille, dont la petite Claudine âgée de deux mois, étaient terrés dans une cave en raison de la lourde ambiance qui régnait, surtout depuis l'annonce des atrocités commises par l'armée en retraite dans la vallée de la Saulx. Comme elle habitait près de l'entrée du village, côté Saint-Dizier, Micheline se souvient avoir vu par le larmier de la cave, des véhicules ennemis, « boches » comme elle dit, stationnés près de la maison et au coin de la ruelle Mangeot et de la fébrilité des soldats. « Les Allemands sont partis précipitamment en début d'après-midi et nous avons vu arriver les premiers véhicules américains à l'entrée du village vers 16h30 ». Ce qui l'a marqué ce jour-là c'est la joie de la population mais aussi le « retour » de son cousin, Yvan Hirat, un résistant évadé de la prison allemande de Bar-le-Duc et qui, activement recherché par les Allemands, venait de passer plusieurs mois caché dans la cave d'un couple de personnes âgées de Brillion. « Il était méconnaissable et d'une blancheur incroyable ». Yvan Hirat qui devait fêter ses 20 ans trois jours plus tard est décédé subitement à l'âge de 27 ans.



## Fête patronale

Malgré une météo incertaine, de nombreux Brillonnais ont participé à la fête patronale.

Le matin, les paroissiens se sont retrouvés à l'église pour fêter Saint-Epvre, le patron de la paroisse, évêque de Toul au VI<sup>e</sup> siècle



Détail du vitrail de Saint Epvre. Eglise de Brillon



La pêche aux canards a toujours du succès

La veille au soir et l'après-midi du dimanche, petits et grands ont profité des manèges installés sur la Place de la République.

Les amateurs de quilles se sont disputés tout au long du week-end les 1.000 euros de lots mis en jeu, à l'occasion du traditionnel concours organisé par le Racing Club Saulx et Barrois.



Trouver le bon geste...

## Retour à l'école

La rentrée pour les jeunes enfants et l'équipe éducative qui les accompagne a eu lieu il y a déjà quelques semaines.

Christelle Erard a pris ses fonctions en tant que directrice d'école. Elle encadre aussi sa classe de 18 élèves en Petite et Moyenne Section. Léa Demimuid prend la relève le mardi pendant que Madame Erard effectue sa décharge de direction.

Alexandra Zver assure la classe de Grande Section et CP, avec un effectif de 18 élèves. Une nouvelle institutrice qui se nomme Emy Harmand rejoint notre école et s'occupe des 24 élèves de la section CE2-CM1. Enfin Laura Philippe prend en charge la classe de CE1-CM2 avec 20 élèves.

Nous souhaitons à la directrice, aux institutrices et aux enfants une bonne année scolaire.

## Zoom sur les employés communaux

Comme vous avez pu le constater, l'équipe des agents communaux est désormais au complet. Philippe Sirjean a repris à plein temps. Réjane Prot, à plein temps également, reste pour le moment dans nos effectifs. Gabin Jourdes a rejoint l'équipe en CDD le 1er juillet dernier et son contrat à mi-temps vient d'être reconduit.

Les élus ont en effet souhaité renforcer l'équipe des agents pour rattraper un retard pris dans l'entretien des espaces verts suite aux arrêts maladies et mi-temps thérapeutiques, mais aussi en vue de retravailler cet automne les différents massifs floraux.

Sur les conseils du comité « Villes et Villages Fleuris », des vivaces vont être déplacées et du gazon planté. Un lourd travail d'élagage va également être effectué, certains arbres vieillissant mal ou présentant des dangers en cas de coups de vent.

Une organisation et un planning hebdomadaire

ont été mis en place afin qu'il y ait constamment au moins un agent présent en alternance, tout en gardant des créneaux où les trois agents travaillent en même temps pour les tâches plus exigeantes. Cette organisation fonctionne et donne satisfaction. Les agents bénéficieront bientôt d'équipements neufs, notamment une nouvelle tondeuse et une nouvelle débroussaileuse.

Cela nécessite un effort budgétaire qui avait été anticipé cette année, et qui sera reconduit l'année prochaine car il est évident que, vu la taille de la commune et le nombre de massifs floraux et d'espaces verts à entretenir, il ne peut y avoir moins de deux agents à temps plein.

Nous ne pouvons que nous réjouir de disposer d'agents motivés et compétents, sachant travailler en équipe et prendre des initiatives.

## Incivilités / Points d'apport volontaire

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la collecte des ordures ménagères a connu un grand changement, à savoir un ramassage tous les 15 jours pour les ordures ménagères classiques et pour les déchets recyclables des points d'apport volontaire ont été installés à 3 endroits différents dans la commune. Un 4<sup>e</sup> doit voir le jour au milieu du village.

Vidés une fois par semaine par le **SDED 52**, et son prestataire Saleur les conteneurs placés dans les points d'apport volontaire (PAV) se retrouvent parfois pleins. Il est donc suggéré, soit de vous rendre dans un autre site soit de reporter votre dépôt.

Ces bonnes pratiques, adoptées par une grande majorité des usagers, sont indispensables pour respecter le travail des agents techniques, qui sont contraints de ramasser et de traiter ces déchets, au détriment d'autres tâches plus importantes sur la commune, puisque la SDED52 ne prend pas en charge les dépôts sauvages situés à proximité des points d'apport volontaire.

En dépit du désagrément, il est rappelé que l'abandon de déchets au pied ou à proximité des conteneurs est formellement interdit. Il est considéré comme sauvage donc répréhensible et verbalisable, une pratique illégale qui cause à la fois des nuisances pour les usagers et des problèmes de salubrité publique, peu importe leur nature (verre, papier, carton...).

Ces déchets, destinés au recyclage, **doivent être déposés exclusivement dans les conteneurs ou en déchetterie.**

Concernant les poubelles classiques ramassées tous les 15 jours, le jeudi, il est demandé de sortir celles-ci uniquement la veille au soir, (à partir de 18h) afin d'éviter que les sacs déposés sur le trottoir soient éventrés par les animaux errants.

### "Week-end généalogie et histoire" EXPOSITIONS

**Généalogie Lefebvre**  
**Biberons du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle**

**LE REVUEIL DE LA MEUSE**  
**LE PATRIOTE**  
**L'AVENIR RÉPUBLICAIN**

**Objets militaires de 1914-1918**

**Dresse quotidienne de 1914-1918**

## BRILLON EN BARROIS

**10 et 11 novembre 2024**

de 14h à 18h **Salle DUFEU**

## Un Brillonnais défile à Paris pour le 14 juillet

Le Brillonnais Romuald Sammartano a fait partie des six pompiers meusiens qui ont participé au défilé parisien du 14 juillet au sein du 17<sup>e</sup> bataillon des sapeurs-pompiers de France. Une expérience inoubliable qui a nécessité de longues séances d'entraînement...



Par ailleurs, les habitants du village ont répondu très nombreux à l'invitation de la municipalité à participer aux festivités de la Fête nationale, tant le 13 juillet pour le défilé, le feu d'artifice et le dîner dansant, que le 14 juillet pour les jeux, la tombola et le lâcher de ballons.



L'omelette partagée par plus de 200 convives



Le maire de la commune récompense les élèves et les sportifs diplômés de l'année sous le regard bienveillant du DJ

## Opération Jus de pommes

Cette année, la récolte des pommes de notre verger conservatoire a été fructueuse. La cueillette a eu lieu le 18 septembre dernier, suivie du pressage et de la mise en bouteille au pressoir de Fouchères-aux-Bois le 21 septembre.

La vente de Jus de pommes a eu lieu le samedi 28 ; 677 bouteilles ont été vendues dans la matinée en moins de 3 heures. Quel succès !

## MRFJ :

Le 31 octobre Halloween

## ADAPEIM :

Le 19 octobre en matinée, les brioches de l'amitié.

## ACCA Brillon, calendrier de chasse

Les dimanches

6 et 20 octobre

3, 10 et 24 novembre

1, 15 et 22 décembre

5 et 19 janvier

9 et 23 février

## Etat civil

Naissances :

- le 13 juillet Malo COLOMBE.

Mariages :

- le 27 juillet Julie RUFFIEUX et Damien HORNUT

